Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251216-2025_321-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 34
Présents : 31
Absents représentés : 3

Date de la convocation : 9 décembre 2025
Date d'affichage : 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle polyvalente « rue des Marronniers » 35133 SAINT GERMAIN EN COGLES, sous la présidence de Monsieur Christian Hubert.

Etaient présents - Mesdames et Messieurs les membres titulaires :
M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvions Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Elshout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Pierre Sourdin, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, Mme Balusson, M. Retoré, Mme Perrin, M. Jean Frédéric Sourdin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, Mme Boulière, M. De Moncuit, Mme Machard, M. Avril, M. Rapinel,

Était présent en tant que suppléant sans voix délibérative : M. Jobert,

Absents excusés ayant donné pouvoir : M, Prioul représenté par Mme Meignan, Mme Blaise représentée par M. Avril, M. Hamard représenté par Mme Boulière

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, M. Rault, Mme Gobé, M. Germain,

Monsieur Daniel HELBERT est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2025_321_020_4.1 : Création de postes dans le cadre des avancements de grades

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, informe les membres du Conseil Communautaire que des agents ayant obtenus un examen professionnel en 2025 peuvent prétendre à un avancement de grade dès le 1er janvier 2026 au grade supérieur.

Vu le tableau des emplois adopté par délibération n° 2017/04 du 17 janvier 2017 modifié et suivant,

Conformément à l'arrêté n°266 pris par le Président de Couesnon Marches de Bretagne, daté du 23 décembre 2020 portant détermination des Lignes Directrices de Gestion, modifié par l'arrêté 23-197 du 8 mars 2023,

Dans l'attente de la réception par les services « ressources humaines » des tableaux d'avancement de grades 2026 qui interviendra au plus tôt au 1er trimestre 2026 et afin de ne pas empêcher l'avancement de grade des agents concernés dès le 1er janvier 2026, Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charges des ressources humaines, propose, de créer les postes permanents correspondant à leur grade d'avancement, à savoir :

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251216-2025_321-DE

Nombre de poste à créer	Postes	Date de création du poste	Grade
1	Conseillère emploi Point Accueil Emploi	01/01/2026	Adjoint administratif principal de 2ème classe
1	Agent comptable	01/01/2026	Adjoint administratif principal de 2ème classe
1	Assistante Service Culture, lecture publique	01/01/2026	Adjoint administratif principal de 2ème classe
2	Conseillères France Service	01/01/2026	Adjoint administratif principal de 2ème classe

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les propositions de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, telles que présentées ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT